

Date de publication / Date of publication : 21/05/2025

Le directeur général de l'Agence Française de Développement ;  
Vu le code monétaire et financier, et notamment son article R. 515-16 ;  
Vu le décret du 26 septembre 2022 portant nomination dans les fonctions de directeur général de l'Agence Française de Développement, publié au Journal Officiel de la République Française le 27 septembre 2022 ;

**DECIDE :**

Délégation est donnée à Monsieur Matthieu DISCOUR, directeur du département Trois Océans, à l'effet de signer, au nom du directeur général, l'ensemble des actes, correspondances, décisions, contrats relatifs à l'exercice des attributions du département Trois Océans visées au recueil d'attributions des services de l'AFD, tel qu'éventuellement modifié.

La présente décision entrera en vigueur le lendemain de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de l'AFD.

Fait à Paris, le 24 avril 2025  
En un exemplaire original

**Le directeur général  
Rémy RIOUX**